

Communiqué de presse

Lutte contre les perturbateurs endocriniens

Un guide pratique à disposition des institutions d'accueil de jour des enfants du canton

Chacune et chacun a entendu parler des perturbateurs endocriniens. La recherche a mis en lumière ces dernières années le danger que représentent ces substances, en particulier pour les enfants. Pour permettre de limiter la présence des perturbateurs endocriniens dans les lieux d'accueil de jour, l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne unissent leurs efforts et mettent un guide pratique à disposition des institutions et des réseaux de l'ensemble du canton.

Ils sont partout, dans les vêtements, les meubles, les emballages, les jouets, ou encore les produits d'hygiène ou de nettoyage. Les perturbateurs endocriniens sont des substances, naturelles ou synthétiques, susceptibles d'avoir un impact sur notre santé en agissant dans le sens d'un dérèglement des systèmes hormonaux, avec des impacts potentiels sur différents fonctions et systèmes, tels que la circulation sanguine, les systèmes nerveux, respiratoire et reproducteur, la croissance, le comportement ainsi que le sommeil. Ils peuvent représenter un danger, en particulier pour les enfants. Même s'il est difficile d'échapper aux perturbateurs endocriniens, omniprésents dans les objets du quotidien, il est possible d'agir à différents niveaux en vue de diminuer notre exposition à ces substances.

L'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne ont ainsi uni leurs efforts pour concevoir un guide à l'échelon cantonal, sur la base du projet mené par la Ville de Lausanne en 2019. Cette documentation sera transmise à l'ensemble des institutions d'accueil de jour des enfants du canton. L'objectif est de les encourager à mettre en pratique, sur une base volontaire, des conseils concrets, en tenant compte des réalités des différents lieux d'accueil.

L'ouvrage contient des informations sur ces substances, ce qu'elles sont, où elles se trouvent, et les enjeux de santé associés. Il propose des astuces pratiques pour limiter l'exposition des enfants, allant de la simple aération des pièces à la réduction des plastiques, avec des orientations ciblées pour faire les bons choix lors d'achats de fourniture, qu'il s'agisse de jouets, de produits d'entretien et d'hygiène, de matelas, ou de contenants alimentaires. Au-delà de ces conseils, le guide présente des bonnes pratiques ciblées par espaces de vie des lieux d'accueil de jour (cuisine, salle de jeux, salle de repos, lieux d'hygiène, extérieur) et comprend une partie finale qui permet à toutes les personnes intéressées de se renseigner sur la façon de réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens également à domicile.

Le guide s'accompagne d'affiches récapitulant les principales astuces à appliquer en présence des enfants, que les lieux d'accueil pourront afficher dans les espaces de vie. Ce projet contribue ainsi à la qualité de l'accueil voulue par la loi vaudoise sur l'accueil de jour des enfants. La mise en œuvre des conseils de ce guide ne constitue toutefois pas un critère du régime d'autorisation et de surveillance des institutions, qui continue à se fonder sur le cadre légal connu.



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



Communiqué de presse

Le guide est disponible sur internet à l'adresse <https://www.vd.ch/oaje-perturbateurs-endocriniens>

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 4 avril 2022

Renseignements complémentaires: DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01

DIRH, Valérie Berset, Cheffe de l'Office de l'accueil de jour des enfants, 021 316 12 30

Ville de Lausanne, Natacha Litzistorf, conseillère municipale, 021 315 52 00

Ville de Lausanne, Julie Wuerfel, responsable unité durabilité et participation, 021 315 24 41